



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 26 janvier 2009

Communiqué de presse

CAAM-SGAM : CREATION D'UN LEADER EUROPEEN DE LA GESTION D'ACTIFS

Crédit Agricole S.A. et Société Générale ont signé un accord préliminaire en vue de rapprocher leurs activités de gestion d'actifs. Ce nouveau pôle comprend 100% des activités du groupe CAAM auxquelles la Société Générale apporte ses activités de gestion européennes et asiatiques et 20% de TCW, sa filiale de gestion d'actifs aux Etats-Unis.

Ce nouvel acteur majeur se situera au 4ème rang européen et au 9ème rang mondial et renforcera en Europe le poids de la place financière de Paris.

Il sera détenu à 70% par Crédit Agricole S.A et à 30% par Société Générale. L'ensemble de ce périmètre représente, au 30 septembre 2008, 638 milliards d'euros d'actifs sous gestion, générant plus de 1,8 milliard d'euros de produit net bancaire et 0,9 milliard d'euros de résultat brut d'exploitation...